

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 04/05/2023**

N° 297 : COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le quatre mai deux mille vingt-trois à 17 heures, le Comité syndical s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Martin-sur-le-Pré sous la présidence de M. Jacques JESSON, président du Syndicat mixte, en vertu d'une convocation faite le 17 avril 2023.

ETAIENT PRESENTS

Délégués titulaires

MM. ADNET Michel – BONNET Marcel – CHARNOTET – COLPIN – DOUCET – JESSON – LEBAS – LEFORT – LEONE – MAILLET – MAINSANT – PIGNY – ROULOT – SCHULLER – VANSANTBERGHE – VETU – VOISIN DIT LACROIX. Mmes CHOCARDELLE – DROUIN – GALICHER – PAQUOLA – RAGETLY.

Délégués suppléants *(ne vote pas)*

MM. JESSON Jacques (CCRS) – **JOPPE**. Mmes BOUTILLER – SCHAJER.

ETAIT PORTEUR D'UN POUVOIR

M. VANSANTBERGHE pour M. JACQUET.

ETAIENT EXCUSES

Délégués titulaires

MM. GALICHET Gérard – SOUDANT. Mmes BOULOY – MAGNIER – MORAND.

Délégués suppléants

MM. GALICHET Jean-Luc – VATEL.

ETAIENT ABSENTS

Délégués titulaires

MM. ADAM – BONNET Jacques – BOURGERY – CHAPPAT – CHAUFFERT – COLLART – DUBOIS – GALLOIS – GILLET – GOURNAIL – GUILLEMOT – HEINIMANN – JANSON – MANGEART – NAMUR – PILLET – ROSSIGNON – VALENTIN. Mmes LIZOLA – MICHEL.

Délégués suppléants

MM. ADNET Bruno – APPARU – APPERT Didier – ARNOULD – BOUVEROT – CARBONI – COLLARD – COLMART – DEFORGE – DEGRAMMONT – DELIEGE – HERBILLON – LAPIE – LEHERLE – LOUIS – MAIZIERES – MARCHAND – MAT – MAUCLERT – MELLIER – NOIZET – OURY – PERREIN – PIERRE – POINTUD – POUPART – REGNAULT – REMY – ROUSSEAU – SIMONET – SINNER. Mmes BAUDIER – BOUCAU – BUTIN – HUVET – LAURENT – MATHIEU – PUJOL – ROBERT – SAGUET-SIMON – SOUDRELLE – THIBERT.

Nombre de délégués en exercice : 48

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 26

Mme Martine RAGETLY a été désignée secrétaire de séance.

ACTE REÇU LE

22 MAI 2023

PREFECTURE DE LA MARNE

Rapport de Monsieur le Président :

Compte tenu des opérations comptables réalisées en 2022, la situation financière de clôture s'établit ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Recettes de l'exercice	521 619.46 €
Chapitre 74 – Dotations et participations.....	521 616.36 €
74718 Autres participations (Etat)	20 000.00 €
74751 Participation des groupements de commune	423 113.00 €
7477 Budget communautaire et fonds structurels	78 503.36 €
- 6 053.72 € (animation Leader 2019)	
- 36 023.68 € (animation Leader 2020)	
- 36 425.96 € (animation Leader 2021)	
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	3.10 €
7588 Autres produits divers de gestion courante	3.10 €
■ Dépenses de l'exercice	529 768.08 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général.....	39 039.37 €
60632 Fournitures de petits équipements	0.00 €
6064 Fournitures administratives.....	335.49 €
611 Contrats de prestations de services	3 373.20 €
6132 Locations mobilières	6 103.00 €
614 Charges locatives	1 000.88 €
6161 Primes d'assurances	1 956.00 €
617 Etudes et recherches.....	13 880.00 €
6182 Documentation générale et technique.....	105.00 €
6188 Autres frais divers	281.87 €
6226 Honoraires	1 560.00 €
6231 Annonces et insertions	0.00 €
6237 Publications	1 416.00 €
6238 Divers.....	96.00 €
6256 Frais de missions.....	554.41 €
6261 Frais d'affranchissement.....	3 170.84 €
6281 Concours divers, cotisations.....	2 200.00 €
62878 Remboursement de frais à d'autres organismes.....	3 006.68 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	50 019.11 €
6218 Autres personnels extérieurs.....	4 000.00 €
6332 Cotisations versées au FNAL	32.34 €
6336 Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale.....	307.09 €
64131 Rémunération personnel non titulaire.....	33 056.16 €
6451 Cotisations à l'Urssaf	9 956.52 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite	1 357.74 €
6454 Cotisations aux Assedic.....	1 309.26 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.....	440 709.60 €
6512 Droits d'utilisation – informatique en nuage.....	6 708.00 €
6574 Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé :	
. l'AUDC (2021 : 120 000 € ; acompte 80% 2022 : 144 000 €)	264 000.00 €
. la Comète (solde 2021 : 85 000 € ; acompte n° 1 2022 : 85 000 €)	170 000.00 €
65888 Autres.....	1.60 €
Résultat de l'exercice.....	- 8 148.62 €
Résultat de fonctionnement reporté	99 348.68 €
Résultat de clôture	91 200.06 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes de l'exercice 1 888.00 €
- Dépenses de l'exercice 0.00 €

Résultat de l'exercice..... 00.00 €
Résultat d'investissement reporté 1 888.00 €
Résultat de clôture 1 888.00 €

➔ RESULTAT DISPONIBLE : 93 088.06 €

LE COMITE SYNDICAL,

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales,

VU le compte administratif qui lui est présenté,

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et sans la voix de celui-ci,

ARRETE ET VOTE le compte administratif de 2022 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Châlons-en-Champagne.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, prend une délibération conforme.

Copie certifiée conforme par le Président qui atteste que le compte rendu de la séance sera affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Châlons-en-Champagne conformément à la loi.

ACTE REÇU LE
22 MAI 2023
PREFECTURE DE LA MARNE

Le Président,

Jacques JESSON